

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur:

SAINT-LOUIS Agglomération M. Alain GIRNY, Président Place de l'Hôtel de Ville CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex Tel: 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85

E-mail: direction@agglo-saint-louis.fr

Adresse internet: http://www.agglo-saint-louis.fr

Adresse du profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé:

Entretien et nettoyage du Centre Nautique Pierre de Coubertin pour les saisons estivales 2019 à 2021

Type de marché:

Marché de services

Classification CPV:

90 91 10 00 - 6 : Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché:

Le marché est conclu pour les trois prochaines saisons d'ouverture estivales du Centre Nautique Pierre de Coubertin se déroulant de mi-mai à la rentrée scolaire de septembre.

Le délai d'exécution des prestations commence ainsi à courir à compter de la date de notification du présent marché et prend fin le 15 octobre 2021.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application des articles 25-1.1° et 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Valeur technique de l'offre : 60 %

Prix: 40 %





<u>Publications antérieures concernant le même marché</u>:

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- -Au BOAMP n°19-23526 du 15/02/2019
- -Au JOUE du 18/02/2019 du sous le n°2019/S 034-076777

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché: Jeudi 2 mai 2019

<u>Titulaire du marché</u>:

ACM NETTOYAGE 23, route de Mulhouse 68720 ILLFURTH

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Jeudi 25 avril 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél: 03.88.21.23.23 - Fax: 03.88.36.44.66 E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél: 03.88.21.23.23 - Fax: 03.88.36.44.66 E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél: 03.83.34.25.65 - Fax: 03.83.34.22.24

E-mail: therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

http://meurthe-et-moselle.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis : Lundi 6 mai 2019

